Nations Unies S/PV.4576



Conseil de sécurité

Distr. générale
17 juillet 2002
Français
Original: anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 4576e séance (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos au Siège de l'Organisation, à New York, le mercredi 17 juillet 2002, à 11 h 15

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal :

> « Le 17 juillet 2002, le Conseil de sécurité, conformément à la section A de l'annexe II de sa résolution 1353 (2001), a tenu sa 4576e séance, à huis clos, avec les pays qui fournissent des contingents à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL).
>
> Le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ont entendu un exposé présenté, conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, par Mme Louise Laheurte, Directrice adjointe de la Division Asie et Moyen-Orient du Département des opérations de maintien de la paix.
>
> Les membres du Conseil ont procédé à un échange de vues constructif avec les représentants des pays qui fournissent des contingents. »

02-48348 (F) 170702 170702